

Cadre réservé à l'administration :

Date dépôt / réception du dossier _ _
/ _ _ / _ _

Cachet de la Mairie :



Groupe scolaire du Cossignol
Chemin de Falgarde
31120 LACROIX-FALGARDE

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

Coller la
PHOTO
SVP

Année scolaire : Classe :

ELEVE

Nom : Prénom(s) : / /

Né(e) le _ _ / _ _ / _ _ à Département :

Adresse de l'enfant :

Code postal : Commune :

Prénom et âge des frères, sœurs, enfants scolarisés dans le groupe scolaire :

RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tél. domicile :

Portable :

Tél. travail :

Mail :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : OUI NON

Autorité parentale : OUI NON

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tél. domicile :

Portable :

Tél. travail :

Mail :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : OUI NON

Autorité parentale : OUI NON

Si vous êtes séparés ou divorcés, indiquer qui a la garde de l'enfant (joindre l'ordonnance du TGI) :

PARENT 1

PARENT 2

GARDE ALTERNEE

Personne **AUTRE QUE LES PARENTS** à prévenir en cas d'urgence / autorisée à venir chercher l'enfant

	Nom, Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone (OBLIGATOIRE)	Autorisé à venir chercher mon enfant	A appeler en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables
1					
2					
3					
4					
5					


AUTRE RESPONSABLE LEGAL

Responsable légal autre que le responsable légal 1 ou 2 (personne physique ou morale)

Organisme :	Tél. domicile :
Fonction :	Portable :
Lien avec l'enfant :	Tél. travail :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :	Autorité parentale : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

INSCRIPTION AUX DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX

MERCI de **COCHER** les jours de fréquentation pour les différents services.

	CANTINE	RAMASSAGE SCOLAIRE : NOM DE L'ARRET DE BUS :	
		(aucune montée ni descente autorisée entre 2 arrêts)	
LUNDI		Matin	Soir
MARDI		Matin	Soir
MERCREDI		Matin	Midi
JEUDI		Matin	Soir
VENDREDI		Matin	Soir

FICHE MEDICALE

✓ **Médecin traitant.**

Nom : / N° de téléphone :

✓ **Projet d'Accueil Individualisé (PAI).**

● Votre enfant est-il concerné par un PAI (*) ? OUI (validé) OUI (en cours de validation) NON

● Si oui, précisez la nature du PAI :

✓ **Régime alimentaire.**

Votre enfant est-il soumis à un régime alimentaire particulier (*) ? OUI NON

Si oui, lequel :

✓ **Traitement(s) (*).** OUI NON

Si oui, précisez :

✓ **Votre enfant porte-t-il des lunettes (*) ?** OUI NON

Si oui, doit-il les conserver pendant les activités sportives et récréatives (*) : OUI NON

(*) cocher la bonne case

En cas d'accident ou d'urgence médicale, je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant.....AUTORISE les responsables de l'enfant (enseignants, responsables des services cantine, TAP et garderie) à appeler le SAMU et à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'urgence nécessaires (traitement médical, hospitalisation.) rendues nécessaires par l'état de santé dudit enfant. La famille sera immédiatement informée.

ATTESTATION

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant

- confirme la présente demande d'inscription, ainsi que l'exactitude des renseignements inscrits,
- m'engage à signaler dans les plus brefs délais, tout changement dans les renseignements portés sur la fiche,
- atteste également avoir pris connaissance des modalités du règlement en vigueur et notamment de mes obligations en matière d'information de la mairie sur toute modification, en acceptant les termes et m'engage à strictement m'y conformer.

Porter la mention « lu et approuvé »

Date : __ / __ / __

Signature(s) :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école. Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles.

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD. L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde ».

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : [http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-](http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD)

contacter.html#RGPD

- ou par courrier en s'adressant à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé	Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITÉS	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYÉS			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprises		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements